L'éco-pouvoir : environnements et politiques [Pierre Lascoumes]

Autor(en): **Nahrath, Stéphane**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **4 (1997)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Daneben hat der Band aber zahlreiche Schwächen: Dass Pläne zur Landschaftsverschönerung ein umweltrelevantes Thema sind, sei unbestritten. Doch Gert Grönings Beitrag über den Bayrischen Landschaftsverschönerer Gustav Vorherr arbeitet diese Bezüge viel zu wenig heraus. Verdienstvoll ist das Bemühen von Klaus Saul, die akustische Umweltbelastung im deutschen Kaiserreich darzustellen. Er führt die «Klagen über ruhestörenden Lärm» vor, die im Bildungsbürgertum «eine lange Tradition» hatten. (189) Sie richteten sich gleichermassen gegen «das frühe Krähen der Hähne, [...] das Peitschenknallen der Kutscher» wie gegen Baulärm, «Lärm von Kindern und Halbwüchsigen» oder «undisziplinierte Hausmusik». Leider krankt Sauls Text aber, wie die meisten Beiträge des Bandes, an einer mangelnden Distanz zu den Quellen. Dies trifft auch auf den Aufsatz der beiden Technikgeschichtler Günter Bayerl und Torsten Meyer zu, die im Wandel der Begriffe «Glückseligkeit» und «Arbeit» im Lauf des 18. Jahrhunderts und der damit verbundenen «Ökonomisierung der Natur» eine «wesentliche Grundvoraussetzung für die Durchsetzung des Industriesystems» zu erkennen glauben. (157) Interessanter als die Flut von Zitaten wäre ein Vergleich mit vormodernen Quellen oder ein Blick auf die entsprechende Literatur gewesen.

Die Korrigenda des Inhaltsverzeichnisses bestärken den Eindruck: Ein wenig mehr Editions- und Redaktionsarbeit hätte dem Band bestimmt nicht geschadet, zumal in den zwei Jahre zwischen Tagung und Erscheinen dafür genügend Zeit gewesen wäre.

Thomas Zürcher (Basel)

PIERRE LASCOUMES
L'ÉCO-POUVOIR
ENVIRONNEMENTS ET POLITIQUES

ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE, PARIS 1994.

À travers cet ouvrage, Pierre Lascoumes propose de considérer les relations entre politique et environnement non pas sous l'angle des «problèmes d'environnement», mais plutôt sous celui des modalités de la constitution de l'environnement comme problème. Ainsi, ce parti pris n'aura pas comme intention d'analyser la place de l'environnement dans le champ politique, mais d'envisager les relations entre politique et environnement du point de vue des politiques d'environnement. Le point de départ et fil conducteur de l'ouvrage consiste dans le constat suivant, pour le moins paradoxal: «Alors que, depuis les années soixante, les actions collectives menées au nom de la défense de l'environnement se voulaient profondément critiques des savoirs scientifiques et techniques et du mode de développement social qu'elles propulsent, la traduction de ces revendications en politique publique débouche au contraire sur un appel croissant aux experts, ingénieurs et techniciens, détenteurs véritables des rênes d'un éco-pouvoir montant» (p.8). Et il y a plus encore puisque Lascoumes fait l'hypothèse que ce sont les mouvements écologistes eux-mêmes qui ont contribué à l'avènement de ce «gouvernement rationnel du vivant» qu'il nomme l'«éco-pouvoir».

Partant du constat que ce que l'on nomme depuis peu l'«environnement» est essentiellement la résultante des relations inextricables entre activités humaines et nature, Lascoumes considère les politiques d'environnement comme une méthode d'organisation et de régulation des rapports des hommes à la nature, c'est-à-dire, avant tout de la tension fondamentale entre des mesures de déve-

loppement économique et un ménagement de l'environnement. Ce travail de régulation se faisant aux intersections d'une pluralité d'espaces sociaux mettant en présence une multitude d'acteurs, un des objets de l'analyse sera le travail de *traduction* (l'auteur parle de «transcodage») entre les différentes formes de construction sociale des problèmes d'environnement propres aux différents milieux et groupes sociaux que représentent les citoyens, les associations de protection de l'environnement, les industriels, les différentes administrations d'État et les différents groupes d'experts.

L'analyse de ces politiques d'environnement et des conditions d'émergence de cet «éco-pouvoir» se déroule en trois temps.

Le premier consiste en *une analyse des représentations sociales et des connaissances communes* en matière d'environnement; et ce à partir d'analyses d'entretiens et d'articles de journaux. Le constat qui s'en dégage est celui du caractère rudimentaire de ces connaissances. L'auteur voit ainsi dans la prégnance du caractère «naturaliste» de la connaissance commune une des conditions du développement de cet éco-pouvoir.

Le deuxième temps de l'ouvrage est constitué par l'analyse des *opérations de régulation des intérêts divergents au sein des instances de décision publiques*, l'auteur prenant ici l'exemple plus spécifique de la gestion publique des risques et des pollutions industrielles. À travers cet exemple, Lascoumes insiste sur les spécificités des politiques d'environnement par rapport aux autres politiques publiques. En effet, celles-ci sont caractérisées par le fait qu'elles sont avant tout des compromis consistant en des stratégies d'ajustements des intérêts divergents ne comportant pour ainsi dire jamais de mesures de protection directes, d'interdictions de polluer ou de sanctions. En effet, ces politiques sont principalement fondées sur des règles qui ont pour but de spécifier les modes de relations entre les différents acteurs concernés plutôt que de définir des objectifs précis à atteindre.

Le constat de cette forme d'instrumentalisation du droit est également considéré comme une condition de la montée en puissance de l'éco-pouvoir.

Le troisième moment de l'analyse porte sur les *associations de défense de l'environnement*. Le constat qui semble émerger est celui d'un double mouvement historique d'un renforcement de l'intégration des associations au sein des processus de mise en œuvre des politiques, ainsi que celui d'une inquiétante baisse des capacités critiques et mobilisatrices de ces mêmes organisations souvent confinées à un rôle supplétif de contrôle plutôt qu'admises dans celui plus constructif d'initiative et de proposition. On le voit, là également, toutes les conditions sont réunies pour confirmer l'hypothèse de la montée en puissance de l'éco-pouvoir.

Devant ce triple constat, Lascoumes tire les conclusions suivantes. Les politiques publiques de l'environnement sont caractérisées par le fait qu'elles ne sont pas la résultante de projets conçus de manière systématique et planifiée, mais au contraire d'actions de recyclages de systèmes d'action publics et privée préexistants en vue de la réalisation d'ajustements progressifs (souvent inégalitaires) d'intérêts selon un processus incrémental. De cette première observation découle le constat que les politiques d'environnement n'ont pas de véritable autonomie en ce qu'elles consistent souvent en des programmes menés au sein d'autres politiques publiques, ce qui les différencie d'une véritable politique sectorielle. De même, en ce qui concerne leur contenu, on a déjà vu qu'elles ne visent pas à trancher des conflits d'intérêts, mais qu'elles visent à fournir un cadre méthodologique

de traitement localisé de ces derniers. C'est précisément dans la faiblesse (en France en tout cas) de ce cadre méthodique de construction des rapports entre acteurs des politiques d'environnement que l'auteur voit la possibilité de montée en puissance d'un éco-pouvoir comme forme spécifique d'un bio-pouvoir (M. Foucault).

La lecture de cet ouvrage, bien construit et argumenté et qui enchevêtre avec bonheur les problématiques de la «production» et de la «réception» des politiques d'environnement en montrant bien l'impossibilité de les séparer appelle cependant deux réserves. On n'est en effet pas véritablement convaincu du caractère spécifique de l'éco-pouvoir par rapport aux autres formes de captation administrative et/ou technocratique du pouvoir. On pourrait ainsi objecter que le caractère particulièrement incrémental de la mise en œuvre de ces politiques semble précisément garantir, en comparaison des véritables politiques sectorielles, une plus grande possibilité d'explicitation des conflits et des revendications sociales.

À ce propos, il est possible de signaler une seconde réserve qui concerne l'analyse des représentations sociales et des connaissances communes. Il paraît en effet paradoxal que Pierre Lascoumes, dont le propos consiste en fin de compte à mettre en garde contre l'émergence de cet «éco-pouvoir», reprenne en quelque sorte à son compte, par la déploration misérabiliste du caractère «fruste» des connaissances communes à laquelle il se livre longuement dans la première partie de l'ouvrage, ce que l'on pourrait soupçonner constituer les présupposés de ce même éco-pouvoir. Ainsi l'auteur nous semble aller un peu vite en besogne lorsqu'il oppose de manière radicale connaissance «commune» (populaire?) et connaissance «savante». S'il est en effet un domaine du monde social où la différence entre l'expertise (souvent contradictoire) et la connaissance commune (souvent érudite) ne semble pas des plus limpide et acceptée socialement, c'est bien en matière d'environnement.

Finalement, la thèse de la spécificité des politiques d'environnement (et de leur relative «faiblesse» en matière de contraintes) ne contribue-t-elle pas par elle-même à nuancer le caractère potentiellement autoritaire de cet «éco-pouvoir»?

Stéphane Nahrath (Lausanne)

JEAN-MARC DROUIN
RÉINVENTER LA NATURE
L'ÉCOLOGIE ET SON HISTOIRE

DESCLÉE DE BROUWER, PARIS 1991 (AVEC UNE PRÉFACE DE MICHEL SERRES)

Devant le constat que l'écologie peine à être reconnue comme savoir scientifique, Jean-Marc Drouin s'emploie à retracer certains éléments permettant de comprendre son émergence et sa constitution progressive en une discipline scientifique revendiquant son autonomie par rapport aux disciplines voisines que sont la biologie, la chimie et, dans les premiers temps en tout cas, l'histoire naturelle. Pour ce faire, il recourt essentiellement à une démarche d'*épistémologie historique,* qu'il applique à ce qu'il définira comme l'écologie scientifique.

Plus concrètement, la démarche adoptée est définie dans les termes suivants: «En entreprenant ici l'analyse de quelques concepts clés de l'écologie, on postule simplement que le fonctionnement d'une science ne produit pas seulement des effets de pouvoir mais aussi des connaissances objectives et que son développement ne résulte pas seulement des conditions sociales, mais aussi de contraintes internes liées à la fois à ses états antérieurs et au comportement de son objet